REVUE DE PRESSE

COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Du 23 au 29 novembre 2021

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI.

1. COI et ses projets

1.1 Coopération économique.....2
- Coopération économique régionale : Cap Business Océan Indien lance sa Feuille de route 2021-2026

1.2 Coopération éducative régionale.....4
- Lancement du programme REUNION, un « Erasmus » pour l'océan Indien

1.3 Environnement.....6
- Environnement : le PCR propose à la COI de s'appuyer sur la résolution « Pour une Nouvelle politique énergétique et un co-développement durable et solidaire de l'océan indien »

2. Centres d'Intérêts

2.1 Economie bleue.....8
- Développement de l'économie bleue……

2.2 Agriculture.....9
- Agriculture : Secteur en déclin
- PROJET INTÉGRÉ DE DÉVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEURS ET DE LA COMPÉTITIVITÉ (PIDC) Validation technique de l'étude et développement de l'arboriculture

2.3 Changement climatique.....12
- Changement climatique : atelier de validation du First Biennial Update Report

2.4 Santé : covid-19.....13
- COVID-19 : 258 nouveaux cas en une semaine
- Variant Omicron : le ministère de la santé surveille "particulièrement" La Réunion et Mayotte
- Variant Delta ….

2.5 Tourisme.....17
- Les Seychelles - une des destinations touristiques les plus sûres au monde

Coopération économique régionale : Cap Business Océan Indien lance sa Feuille de route 2021-2026



Contribuer à l'émergence d'un nouveau paradigme de développement économique régional plus juste, durable et résilient. Telle est l'ambition de Cap Business Océan Indien pour les cinq prochaines années. L'association, qui représente le secteur privé des îles de l'océan Indien, a officiellement lancé sa Feuille de route 2021-2026, le lundi 22 novembre 2021. L'économie bleue, la connectivité, le tourisme, l'énergie et la construction, ainsi que l'agriculture sont les cinq secteurs prioritaires retenus dans un contexte de relance post-Covid. Les enjeux liés à l'inclusion, la biodiversité, l'économie circulaire et les stratégies 'bas carbone' des entreprises seront, quant à eux, au cœur de tous les projets et initiatives. L'association entend ainsi participer aux transformations systémiques du tissu économique régional.

« Cette nouvelle stratégie, qui sera mise en œuvre au cours des cinq prochaines années, marque une étape importante dans le développement de nos activités au bénéfice des entreprises de la région. La Feuille de route 2021-2026 découle d'une étude de faisabilité grâce à laquelle nous avons identifié les secteurs prioritaires, ainsi que les grands enjeux auxquels sont confrontés nos territoires. Notre but est d'accompagner le secteur privé régional dans une transition nécessaire vers des modèles plus vertueux dans nos principales industries. Pour ce faire, nous renforcerons le dialogue public-privé à travers la mise en place de plateformes dédiées. Nous participerons également à la recherche de solutions et accompagnerons les porteurs de projets à travers des financements ou des appuis techniques », déclare Virginie Lauret, directrice exécutive de Cap Business Océan Indien.

Cette Feuille de route s'inscrit dans la stratégie de repositionnement de l'association engagée depuis mai 2021. Elle prévoit le renforcement des capacités de Cap Business Océan Indien à travers la constitution d'une équipe permanente composée de chargés de mission ayant un profil technique. Ces derniers auront pour mission de mobiliser les organisations membres et d'animer les réseaux d'acteurs pour la mise en œuvre des activités prévues. Il s'agit également de renforcer progressivement l'autonomie stratégique et

opérationnelle des instances dirigeantes de l'association, et ainsi lui donner les moyens de mener à bien ses missions en tant que facilitateur de la coopération économique régionale.
Au cours des cinq prochaines années, l'association s'appuiera sur ses partenaires dans la région, dont l'Agence française de développement (AFD), la Commission de l'océan Indien (COI) ou encore l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

Plus d'infos cliquez les liens ci-dessous :

- https://defieconomie.defimedia.info/article/2509/cooperation-regionale-cap-business-ocean-indien-etablit-son-programme-pour-les-5
- https://www.lexournal.mu/2021/11/cooperation-economique-regionale-cap-business-ocean-indien-lance-sa-feuille-de-route-2021-2026/
- https://mbcradio.tv/article/cap-business-oc%C3%A9an-indien-lancement-de-sa-feuille-de-route-2021-2026
- https://mondialisationegalitaire.info/actualite/8630/

Les Echos

Lancement du programme REUNION, un « Erasmus » pour l'océan Indien

Un programme de mobilité entre les universités de l'océan Indien, inspiré du programme européen Erasmus, a été présenté le 26 novembre à La Réunion. Il bénéficiera dans un premier temps à 63 étudiants et 22 personnels universitaires.



Les premiers étudiants bénéficiaires entourent les représentants de la Commission de l'Océan Indien, le 26 novembre à Saint-Denis. (Université de La Réunion)

Par **Bernard Grollier**

Le programme de mobilité universitaire REUNION (Regional Exchange UNiversity Indian OceaN) a été présenté officiellement le 26 novembre à Saint-Denis, où se tenait un conseil des ministres de la Commission de l'Océan Indien (COI) présidé par Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'Etat chargé du Tourisme, des Français de l'étranger et de la Francophonie. La COI, qui regroupe la France, les Comores, Madagascar, Maurice et les Seychelles, parraine ce projet cofinancé par l'université de La Réunion et l'Union européenne.

Il s'agit du premier programme de ce genre dans la zone océan Indien. Les Comores, le Kenya, Madagascar, Maurice, le Mozambique et les Seychelles sont les premiers pays concernés. Dans cette phase pilote, 75 mobilités entrantes et sortantes sont prévues : 63 étudiants pour des périodes de 5 ou 10 mois et 22 personnels, pour des interventions de 14 jours maximum.

Vingt-deux étudiants ont d'ores et déjà été sélectionnés dans le cadre de la première campagne. Douze d'entre eux ont rejoint l'Université de La Réunion pour leurs études de master et dix pour leur 2e ou 3e année de licence. Ils percevront une indemnité de 700 euros par mois pendant leur séjour d'études.

Ces dernières années, l'université de La Réunion, labellisée Bienvenue en France et Erasmus +, accueille environ 900 étudiants étrangers, dont les deux tiers en provenance des pays voisins de l'océan Indien. Le programme REUNION n'est qu'un volet de l'accord-cadre signé le 26 novembre entre l'université et la COI, qui englobe des collaborations déjà existantes dans les domaines de la formation, de la recherche et de l'innovation.

D'autres accords ont été paraphés à l'occasion du conseil des ministres de la COI, actuellement présidée par la France. Ils portent sur la sécurité

alimentaire et la coopération agronomique, la surveillance de l'espace maritime ou la prévention des risques climatiques. L'Agence Française de Développement a pour sa part acté une subvention additionnelle de 1,8 million d'euros en faveur du réseau Sega (Surveillance des épidémies et gestion des alertes) mis en place à la fin des années 2000.
La tenue d'assises régionales de la formation et de la mobilité professionnelle a d'autre part été annoncée pour début 2022, en vue d'améliorer l'employabilité des 9 millions de jeunes qui arriveront en âge de travailler dans les pays membres de la COI d'ici 2040.

Environnement : le PCR propose à la COI de s'appuyer sur la résolution « Pour une Nouvelle politique énergétique et un co-développement durable et solidaire de l'océan indien »

Une « initiative du Réunionnais Paul Vergès » saluée par la COI comme base de travail



par ***Manuel Marchal***

Dans le domaine de l'environnement, le PCR propose à la COI de s'appuyer sur la résolution que Paul Vergès soutenu par 42 sénateurs avait déposé au Sénat dans la perspective de la COP21 à Paris. Elle s'intitulait « Nouvelle politique énergétique et un co-développement durable et solidaire de l'océan indien » et demandait à la France d'utiliser la présidence de la COP21 pour prendre « une initiative » concernant les îles de la COI, « toutes confrontées aux problèmes qui vont se poser dans ce 21e siècle ». « Le rôle moteur de la COI est plus que jamais amplifié pour atteindre les objectifs sociaux, environnementaux et économiques d'un développement durable et équitable dans l'océan Indien, et plus largement en faveur des pays insulaires », avait indiqué Jean-Claude de Lestrac, secrétaire général de la Commission de l'océan Indien.

Sur la question de l'environnement, Ary Yée Chong Tchi Kan, membre du secrétariat du PCR, note que la coopération régionale peut s'appuyer sur le travail accompli par l'ONERC qui était présidée par Paul Vergès. Cela s'était traduit par une résolution de Paul Vergès soutenue par 42 sénateurs de tous les groupes politiques de l'assemblée. Elle s'intitulait « Nouvelle politique énergétique et un co-développement durable et solidaire de l'océan indien » et demandait à la France d'utiliser la présidence de la COP26 pour prendre « une initiative » concernant les îles de la COI, « toutes confrontées aux problèmes qui vont se poser dans ce 21e siècle ».

Valoriser la COI dans la lutte contre le changement climatique

L'exposé des motifs rappelait que « toutes les îles sont dépendantes de l'extérieur, pour leur approvisionnement énergétique, que ce soit en pétrole,

en gaz ou en charbon. Mais dans le même temps, du fait de leur position géographique, ces îles bénéficient de tous les éléments nécessaires pour parvenir rapidement à l'autonomie énergétique. Au niveau des énergies renouvelables, elles possèdent des gisements produisant de l'énergie en permanence (les énergies de la mer, la géothermie, l'hydraulique) ou de l'énergie intermittente : éolienne (alizés) ; solaire ; biomasse. »
L'exposé des motifs se concluait de la sorte : « Cela permettrait de concrétiser une initiative concrète, réalisable et significative à la veille du sommet de Paris 2015. Enfin, cette initiative commune serait le message adressé à toutes les populations et à tous les peuples de cette zone Océan Indien : un objectif défini peut être ratifié par tous les secteurs de l'opinion publique et toutes les collectivités, de la pyramide institutionnelle, depuis les collectivités locales jusqu'au sommet de l'État. »
La résolution souhaitait « que les initiatives nécessaires soient prises par la France / Réunion auprès de ses partenaires au sein de la Commission de l'océan Indien, pour que soit élaboré et proposé à la Conférence de Paris en 2015, un plan solidaire de développement durable pour la recherche, l'innovation et l'activité économique, sociale et culturelle, dans le respect des principes et des projets préconisés par le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat et la préparation de la Conférence de Paris. »

La COI se félicitait de la démarche du « Réunionnais Paul Vergès »

Le 17 juin 2014, un communiqué de la COI signé par son secrétaire général Jean-Claude de Lestrac se félicitait de la démarche : « A l'initiative du Réunionnais Paul Vergès, 42 Sénateurs français en faveur d'un « rôle décisif » de la COI à la conférence mondiale sur le climat de Paris 2015 ». « Le rôle moteur de la COI est plus que jamais amplifié pour atteindre les objectifs sociaux, environnementaux et économiques d'un développement durable et équitable dans l'océan Indien, et plus largement en faveur des pays insulaires », avait indiqué Jean-Claude de Lestrac. Malheureusement au Sommet des chefs d'Etats de la COI à Moroni, cette proposition n'a pas eu beaucoup de suite alors que les signataires de la résolution venaient de tous les groupes politiques. Le PCR demande à la COI de reprendre le travail de Paul Vergès. « C'est la démonstration qu'un Réunionnais pense et agit en voisin », précise Ary Yée Chong Tchi Kan « Que la COi pousse le projet car il peut s'inscrire dans les COP ».

Lire aussi :

- Économie et santé : la COI doit être « un cadre de solidarité », demande le PCR - Co-développement - Infos La Réunion (temoignages.re)

Développement de l'économie bleue : l'Etat en quête d'un financement de 410 millions de dollars

Par Les Nouvelles sur 27/11/2021



Plusieurs projets sont en gestation dans le secteur halieutique. Madagascar fait appel au soutien financier des partenaires pour leur mise en œuvre.

Plusieurs projets sont en gestation dans le secteur halieutique. Madagascar fait appel au soutien financier des partenaires pour leur mise en œuvre.

Madagascar envisage de renforcer les investissements dans le secteur halieutique pour développer les potentiels de son économie bleue. «L'Etat est en quête d'un financement de 410 millions de dollars actuellement», a fait savoir le ministre de la Pêche et
de l'économie bleue, Tsimanaoraty Paubert Mahatante, à la conférence des partenaires organisée au ministère des Affaires étrangères (MAE), jeudi. A cette occasion, le ministère a présenté les projets en vue.
Dans ce sens, ce département ministériel dispose déjà d'une ressource propre interne d'un million de dollars avec laquelle, il envisage d'installer quatre chambres froides et déployer 400 pirogues améliorées afin de booster les activités de pêche dans plusieurs régions.
«Nous prévoyons de mettre en place six complexes portuaires et six écloseries. Nous comptons sur l'appui de nos partenaires pour la réalisation d'un tel projet, mais également pour le transfert des compétences nécessaires aux acteurs dans le secteur halieutique», a expliqué le ministre.
En effet, faute de matériel et compétences, les pêcheurs malagasy ne sont pas en mesure de développer leurs activités. Le ministre a pris l'exemple de la pêche au thon qui nécessite la navigation en bateau qui peut parcourir une distance de 40 km en haute mer.
«Les pirogues utilisés par une grande partie des pêcheurs ne leur permettent pas de naviguer aussi loin. Voilà pourquoi nous avons besoin de ces projets innovants», a enchaîné Tsimanaoraty Paubert Mahatante.

Potentiel

Madagascar dispose de 480.000 tonnes en produits de mer et d'eau douce, mais ce potentiel reste sous-exploité (37% seulement). «Nous avons besoin d'idées innovantes pour exploiter durablement l'économie bleue», a rajouté Tsimanaoraty Paubert Mahatante.

Suite de l'article

Agriculture : Secteur en déclin



Le changement climatique pèse sur le secteur agricole. Il faut dire que le calendrier cultural a pris du retard en raison de ce phénomène qui ne cesse de prendre de l'ampleur. Pour l'heure, la campagne culturale n'a même pas encore débuté en raison du manque d'eau alors qu'habituellement elle débute au mois de septembre. Mis à part, les effets du changement climatique, il y a également les invasions acridiennes qui nuisent fortement à l'agriculture en raison des criquets qui ravagent tout sur leur passage. A vrai dire, bien des maux pèsent sur le secteur agricole qui est en plein déclin à l'heure actuelle. Ce n'est pas pour rien si l'Etat a toujours recours à une importation massive de riz à hauteur de 400 000 tonnes par an. Le but étant de pallier au manque de production à Madagascar, mais aussi pour essayer d'atténuer l'inflation qui fait jaser plus d'un au niveau de la société. La baisse de production agricole impact sur leur au niveau du marché. D'où la raison de l'inflation que l'Etat n'arrive pas à maîtriser.

Le secteur agricole est déjà assez mal en point qu'une invasion acridienne ne fera qu'empirer les choses à l'heure actuelle. Raison pour laquelle le Conseil des Ministres du 24 novembre dernier a approuvé la prise en charge par l'Etat des droits et taxes pour l'importation de deux hélicoptères dans le cadre des opérations de lutte antiacridienne par le projet Mionjo. Il est à noter que le projet en question est financé par la Banque Mondiale. Selon le Conseil des Ministres, ces hélicoptères sont censés débarquer au pays hier dont le premier sera opérationnel à partir du 27 novembre, pour une durée de six mois. Le second quand à lui ne sera fonctionnel qu'à partir du 1 janvier 2022 pour une durée prévisionnelle de cinq mois.

Le manque d'eau est plus que pesant à Madagascar, impactant considérablement sur le secteur agricole en le mettant en péril. Le pire est que les précipitations tardent à venir qu'on a du les provoquer notamment dans la localité d'Antananarivo récemment. Le but étant de pallier au manque

d’eau. Il faut dire que l’eau tend à devenir une denrée rare dans la vie des citoyens malgaches, non pas seulement dans le sud, mais sur tout le territoire. Pour l’instant, les précipitations provoquées n’ont pas les effets escomptés. Au lieu de remplir les lacs, les rivières, les rizières… les eaux de pluies remplissent les rues en raison des canaux d’évacuation qui sont pour la plupart bouchés.
Jean Riana

La Gazette des Comores

PROJET INTÉGRÉ DE DÉVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEURS ET DE LA COMPÉTITIVITÉ (PIDC) Validation technique de l'étude et développement de l'arboriculture

PROJET INTÉGRÉ DE DÉVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEURS ET DE LA COMPÉTITIVITÉ (PIDC)

Validation technique de l'étude et développement de l'arboriculture

Le samedi dernier s'est tenu un atelier, à la salle de conférence du PIDC à Mdé, dont l'objectif était la validation technique de l'étude et Développement de l'arboriculture aux Comores.

Dans l'allocution d'ouverture, le conseiller juridique a noté que « la consommation annuelle de fruits par habitant aux Comores est en dessous de 70 kg, le seuil de consommation recommandé par la FAO pour une alimentation normale. Et le développement d'une arboriculture fruitière dans notre pays pourrait contribuer à l'amélioration des apports alimentaires vitaminés pour nos populations et ouvrirait en même temps une nouvelle voie de diversification agricole et donc une nouvelle source de revenus aux producteurs ».

Cette étude a été conduite par un Consultant National, Dr Abdillah Maoulida, sous la supervision de l'Unité de Gestion du Projet PIDC et de la Direction Nationale de la Stratégie Agricole et de l'Élevage. Cette étude contribuera à terme à relever les principaux défis que sont : L'amélioration de la production, des rendements et de la qualité de l'arboriculture fruitière, la valorisation des produits des vergers, l'amélioration de la gouvernance au sein des filières.

En effet, il a été constaté qu'en dépit des niveaux de production en constante augmentation, ce secteur reste confronté à de nombreuses difficultés liées au manque d'organisation, à l'insuffisance des investissements, surtout privés, à la non transformation industrielle de sa production et une faible prise en compte de la filière fruiticole pour laquelle des réflexions sont nécessaires pour faciliter son développement.

Selon le rapport, « L'existence de micro climat dans certaines régions de notre pays permet la culture de nombreuses espèces et variétés fruitières. Cependant et malgré certaines dispositions et programme élaborés dans les années précédentes sur l'introduction de nombreuses espèces d'arbre fruitiers, l'agriculture comorienne n'a pu développer des vergers permettant de rehausser la production. Ainsi la production fruitière reste jusqu'à présent à l'état primaire, malgré le climat tropical humide de l'Union des Comores et ses sols volcaniques fertiles censés la promouvoir ».



Atelier PIDC sur l'aboriculture.

Au cours des discussions, certains participants tout en saluant le travail présenté par le consultant ont souhaité que ce dernier intègre plus des données et fasse des propositions concrètes sur des projets à mettre en œuvre. Alors que l'année 2021 a été déclarée « Année internationale des fruits et des légumes » par l'ONU, le Gouvernement a décidé de participer pleinement à l'essor de l'arboriculture. L'intégration des arbres dans les paysages agricoles et pastoraux, est l'un des outils les plus efficaces on dispose pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, et pour la restauration des terres dégradées, tout en fournissant des moyens de subsistance et des bénéfices nutritionnels à toute une population. Pour rappel, l'arboriculture fruitière est à vocation commerciale et contribue à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi qu'à la protection du couvert végétal contre les dégradations.

Mmagaza



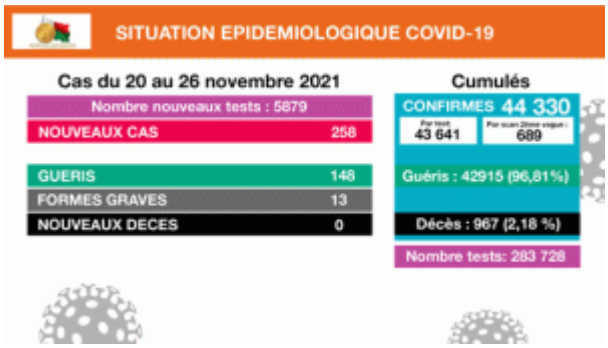
Changement climatique : atelier de validation du First Biennial Update Report

Conformément aux exigences de l'United Nations Framework Convention on Climate Change (UNFCCC), Maurice doit bientôt soumettre son First Biennial Update Report. C'est une mise à jour de la communication nationale la plus récente en tenant compte des priorités de développement, des objectifs, des capacités et des circonstances nationales.

Un atelier national de validation de deux jours se tiendra le 2 et 3 décembre au Hennessy Park Hotel, à Ébène. L'objectif de l'atelier est de valider le First Biennial Update Report ainsi que le National Inventory Report pour soumission au Secrétariat de l'UNFCCC.

La communication nationale la plus récente est le Third National Communication soumise au Secrétariat de l'UNFCCC en janvier 2017. Le ministère de l'Environnement, de la gestion des déchets solides et du changement climatique a obtenu 352 000 USD du Global Environment Facility via le UN Environment Programme pour la préparation du Biennial Update Report. La durée du projet est de mars 2017 à janvier 2022.

COVID-19 : 258 nouveaux cas en une semaine



Les chiffres repartent à la hausse. Entre le 20 et le 26 novembre 2021, les nouveaux cas confirmés de Covid-19 s'élèvent à 258 dont 114 à Analamanga ; 54 dans le Vakinankaratra ; 30 dans le Menabe ; 23 dans la Haute Matsiatra ; 27 dans l'Anosy ; 2 dans l'Ihorombe ; 2 dans la SAVA ; 2 dans l'Atsinanana et 1 cas dans chacune des régions Itasy, Amoron'i Mania, Melaky et Vatovavy Fitovinany. Parmi ces 258 nouveaux cas, 118 ont pu être relevés suite aux opérations de contact tracing. Actuellement, 13 formes graves sont enregistrées sur l'ensemble du territoire. Aucun décès n'est à déplorer.
Hanitra R.

Plus d'infos : **https://www.madagascar-tribune.com/Covid-19-le-nombre-de-cas-augmente-reconnait-le-ministere-de-la-Sante.html**

Variant Omicron : le ministère de la santé surveille "particulièrement" La Réunion et Mayotte



Huit cas "possibles" de porteurs du variant Omicron ont été détectés en France, a annoncé le ministère de la Santé ce dimanche 28 novembre 2021. Le ministère précise que "le séquençage des prélèvements de ces patients est priorisé ou en cours d'organisation afin de disposer d'une confirmation diagnostique dans les meilleurs délais". Le ministère souligne qu'"il surveille avec une attention particulière les territoires (...) de La Réunion et Mayotte qui sont en lien direct ou indirect avec les (sept) pays" d'Afrique Australe, dont l'Afrique du Sud, où le variant Omicron est supposé circuler (Photo AFP)

Ces personnes ont toutes voyagé en Afrique australe au cours des deux dernières semaines. En attendant les résultats des séquençage les personnes ont été placées à l'isolement et les cas contacts prévenus.

"Sont considérés comme cas possibles de contamination au variant Omicron les personnes s'étant rendues en Afrique australe dans les 14 derniers jours et ayant un résultat de test positif avec un criblage négatif pour les mutations retrouvées dans les autres variants préoccupants (alpha, bêta, gamma, delta)" explique le ministère dans son communiqué. Le séquençage peut prendre plusieurs jours, préviennent les autorités sanitaires.
Dimanche matin, le ministre de la santé, Olivier Véran, avait soulique que la détection en France du variant Omicron du virus est "très probablement une question d'heures".
"Dès lors qu'il circule en Grande-Bretagne, en Italie, en Belgique, il est probable qu'il y ait déjà des cas en circulation" sur le territoire français, avait ajouté le ministre à l'issue d'une visite dans un centre de vaccination parisien.
Suite de l'article

Covid-19 : 134 nouveaux cas enregistrés, 37 admissions supplémentaires dans les hôpitaux régionaux



Trois patients ont nécessité une admission à New ENT Hospital de Vacoas

134. C'est le nombre de nouveaux cas positifs liés à la Covid-19 qui a été recensé durant ces dernières 24 heures. Trois patients ont nécessité une admission à New ENT Hospital de Vacoas alors que 37 autres ont été admis eux dans des hôpitaux régionaux durant cette même période. Deux patients qui sont soignés à l'hôpital ENT ont pu rentrer chez eux alors que 25 dans des hôpitaux régionaux ont pu faire de même.

Depuis mars 2021, Maurice a enregistré au total 21 325 cas positifs au coronavirus. Parmi, 19 425 sont considérés comme étant guéris de la maladie.

Pour ce qui est de la vaccination anti-Covid-19, 925 375 personnes ont reçu leur première dose et 892 165 ont été inoculées de la deuxième.

85 562 personnes ont reçu leur « booster dose ».

C'est ce que détaille le bilan journalier du ministère de la Santé, émis en début de soirée de ce dimanche 28 novembre.

Variant Delta : Les autorités sanitaires appellent au dépistage

Depuis l'apparition du variant Delta aux Comores, qui peut être plus meurtrière, les autorités sanitaires de Ndzuwani appellent encore une fois au dépistage et au respect des mesures barrières.



Le respect des mesures barrières est une affaire oubliée à Anjouan. Dans plusieurs administrations publiques et privées, le port du masque n'est pas obligatoire. Peu d'administrations exigent le pass sanitaire, le port du masque et non le lavage des mains.

« En cas de symptômes liés aux symptômes de la Covid-19, j'invite la population au dépistage. Si la personne ne dépiste pas, elle pourra être suivie et soignée. Si la personne n'est pas dépistée, elle peut continuer à contaminer d'autres personnes. Les personnes atteintes du Covid-19 seront suivies et soignées. Nous le savons très bien, le variant Delta a fait des ravages dans le monde entier », prévient le directeur régional de la direction régionale de la santé, Dr Elhabib Ben Alfen.

A Mwali, un nombre record de cas de covid-19 est enregistré. Le pays fait face à une troisième vague ? Si à Mwali, les habitants font face à une menace sanitaire, les autorités anjouanaises mettent en place les dispositions nécessaires pour la lutte contre la circulation de la pandémie. Le contrôle des personnes est renforcé dans Mutsamudu. « Nous avons vérifié la carte vaccinale de toutes les personnes rentrant et sortant de Mutsamudu. Un centre de vaccination est mis en place au cas où une personne n'est pas vaccinée », confie un policier sur place avant d'ajouter que « si les responsables ne mettent pas les verrous aux portes, la circulation de ce virus sera actif dans l'île. Nous allons revivre des épisodes sombres de cette pandémie dans un pays qui peine à faire la vaccination ».

Ahmed Zaidou

Les Seychelles - une des destinations touristiques les plus sûres au monde



Les Seychelles sont un archipel touristique situé à plus de mille kilomètres de l'Afrique continentale. (Gérard Labrosse)

(Seychelles News Agency) - Les Seychelles restent l'une des destinations les plus sûres au monde, déclare samedi un haut responsable du gouvernement.
C'est le ministre des affaires étrangères et du **tourisme**, Sylvestre Radegonde, qui a fait cette déclaration suite à des déclarations dans les médias internationaux selon lesquelles la nation insulaire a enregistré des cas de la nouvelle variante, l'omicron.
Selon la ministre de la santé des Seychelles, Mme Peggy Vidot, aucun cas de la nouvelle variante sud-africaine n'a été signalée à ce jour dans la nation insulaire.
Les Seychelles sont un archipel touristique situé à plus de mille kilomètres de l'Afrique continentale.
Samedi, le pays a restreint les déplacements en provenance de sept pays d'Afrique Austral, à savoir l'Afrique du Sud, le Botswana, l'Eswantini, le Lesotho, le Mozambique, la Namibie et le Zimbabwe, où la plupart des cas ont été signalés.
Mme Radegonde a rassuré les visiteurs qui prévoient de passer leurs vacances aux Seychelles en décembre que la destination reste très sûre.
"Le pays dispose d'un système de santé moderne et robuste, assorti de mesures strictes pour contrôler toute propagation éventuelle du virus", déclare la ministre du **tourisme**, Mme Radegonde.
Ces mesures comprennent des tests PCR obligatoires avant d'entrer et de sortir du pays, ainsi que le maintien de mesures sanitaires strictes lors de leur séjour aux Seychelles.
"Lorsque nous regardons les statistiques du nombre de cas infectés, nous avons enregistré qu'une douzaine de touristes qui ont été testés positifs depuis mars de cette année, lorsque le pays a rouvert ses frontières au **tourisme**", ajoute la ministre Radegonde.

En janvier, les Seychelles ont été le premier pays africain à mener une campagne de vaccination. En octobre de cette année, plus de 80 % de la population a été vaccinée.
Au cours de la première semaine de novembre, les Seychelles ont enregistré leurs taux d'infection les plus bas avec une moyenne mobile sur sept jours de 20 cas ou moins par jour.
Ce résultat est le fruit d'une campagne de vaccination, soutenue par une troisième dose de rappel administrée à 18 000 personnes à ce jour.
Depuis, l'archipel a également proposé le vaccin Pfizer aux adolescents âgés de 12 à 17 ans et a enregistré un taux de vaccination de 60 % dans cette tranche d'âge.